

.....Bruxelles....., le 9 septembre 1976.....  
PC/lo

1976/9/9

Remis au télex à 13h

432

PRIORITE P-1

Note BIO COM (76) 298 aux Bureaux nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe, à MM. les Directeurs généraux DG I et X et  
M. Christensen DG VIII

REUNION DE LA COMMISSION DU 8 SEPTEMBRE 1976

1. Agriculture

Au cours de sa séance de rentrée après les vacances d'été, la Commission a tout d'abord fait le point sur la situation de l'agriculture communautaire, durement éprouvée par la sécheresse (voir BIO (76) 295 du 8 septembre 1976 - préparation Conseil agricole).

2. Programmation de l'aide alimentaire

La Commission a adopté une communication au Conseil proposant l'établissement d'un programme indicatif triennal d'aide alimentaire, programme portant sur les années 1977-1979.

Vous vous souviendrez que l'idée d'une programmation de l'aide alimentaire avait déjà été proposée par la Commission en mars 1974 dans son mémoire sur la politique d'aide alimentaire, mémoire resté jusqu'à présent sans suite.

En juin dernier, le Conseil, en adoptant le texte d'une déclaration à faire par la Communauté lors de la réunion du Conseil mondial de l'alimentation, acceptait enfin le principe d'une planification à moyen terme de l'aide alimentaire de la Communauté.

Se fondant sur cette décision de principe, la Commission propose un programme indicatif de trois ans prenant effet à compter de 1977.

Ce programme est formulé en quantités (en tonnage) et non en termes monétaires, afin de lui donner la stabilité voulue. Mais pour qu'une certaine flexibilité soit préservée, ces quantités sont proposées sous forme de fourchettes (minimum-maximum) étant bien entendu que le minimum ne peut être inférieur au volume offert en 1976.

Les chiffres proposés sont les suivants :

	<u>Volume 1976</u>	<u>Objectif annuel minimum</u>	<u>Objectif annuel maximum</u>
<u>Céréales</u>	1.287.000 tonnes	1.650.000 t	2.500.000 t
<u>Lait en poudre</u>	150.000 tonnes	150.000 t	175.000 t
<u>Butteroil</u>	45.000 tonnes	45.000 t	65.000 t

Pour 1977, ce programme n'implique pas d'accroissement pour le lait en poudre et le butteroil, mais uniquement pour les céréales.

/.

3. Acier

M. SIMONET a informé la Commission de ses contacts avec les gouvernements des Etats membres ainsi qu'avec les partenaires sociaux.

Dans l'ensemble, les orientations de la Commission ont été accueillies favorablement et ont été considérées comme une base constructive de travail.

Au cours des prochaines semaines et probablement au cours de la dernière semaine de septembre, la Commission devrait prendre position formelle sur ce dossier. Une première discussion pourrait avoir lieu au Comité consultatif du 6 octobre.

4. Frioul

Le Président ORTOLI a informé la Commission de l'exécution des mesures d'aide communautaire au Frioul à la suite des graves tremblements de terre du printemps. L'exécution du programme se poursuit dans de bonnes conditions, en coopération étroite avec les Autorités italiennes. L'objectif fixé, c'est-à-dire l'engagement de toutes les sommes accordées par la Communauté avant la fin de cette année, sera, suivant toute vraisemblance, complètement atteint.

Amitiés,

B. OLIVI



PS: Par courrier express, nous vous adressons copie du télégramme de condoléances adressé par le Président de la Commission au Chef de la Mission de la RP de Chine à l'occasion du décès du Président MAO-TSE-TOUNG ainsi qu'un papier factuel et non attribuable sur les relations CEE/Chine depuis 1972.